

AFFICHAGE DES PERMIS D'AMÉNAGER
(Article R 423-6 du code de l'urbanisme)

Date de dépôt	Date début affichage	Bénéficiaire Nom – Adresse	N° Dossier	Adresse de l'opération	Nombre de lots & Surface de plancher (m²)	Destination de l'opération	Date de délivrance	Type de décision	Date début de l'affichage	Date de fin de l'affichage
05/12/2022	09/12/2022	GRAND ANNECY AGGLOMERATION 46 avenue des Iles 74000 ANNECY	PA 22A0002	Lieudit « Chez Chamoux »	10 lots 12000 m²	Extension de la ZAE « chez Chamoux » par création de 10 lots maximum pour la construction de bâtiments artisanaux, industriels et de la petite logistique intégrant des bureaux	01/03/2023	Favorable	03/03/2023	03/05/2023

(1) – Voir l'arrêté municipal affiché de manière complète à la porte de la mairie

Les dossiers complets peuvent être consultés en mairie – seulement sur RV et uniquement ceux qui ont fait l'objet d'une décision